Algues d'eau douce du Maroc;

PAR M. P. HARIOT.

Les Algues d'eau douce du Maroc n'ont été jusqu'à ce jour l'objet que d'un petit nombre de recherches. Tout ce que nous en savons se trouve dans l'ouvrage capital d'Éd. Bornet : *Les Algues de P. K. A. Schousboe, récoltées au Maroc et dans la Méditerranée de 1815 à 1820 et déterminées par M. Édouard Bornet* (Mémoires de la Société nationale des Sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg, XXVIII, 1892). Dans ce Mémoire se trouvent indiquées 26 Algues d'eau douce.

Les publications de MM. Belloc (1893, 1896) et Debray (1897) se contentent de reproduire les indications données par Bornet.

En 1909[1], nous avons eu l'occasion d'étudier une petite collection recueillie autour de Tanger par Buchet et nous y avons rencontré trois espèces qui n'avaient pas encore été signalées : *Nostoc commune*, *Trentepohlia aurea*, et *Spirogyra Bucheti* P. Petit sp. n.

Tout récemment nous avons reçu par l'intermédiaire de notre ami Corbière, une petite série récoltée par M. Pitard; leur étude nous permet d'ajouter 20 espèces à celles qu'on connaissait déjà[2], ce qui en fait monter le nombre total à 48, chiffre bien faible que de nouvelles recherches augmenteront certainement.

Ces 48 espèces appartiennent à 30 genres différents : Phycochromacées 9, Chlorophycées 19, Floridées 2.

Phycochromacées

* **Chroococcus cohærens** (Bréb.) Näg. — Tanger.

* **Glœocapsa rupestris** Kütz. — Tétuan.

* **G. conglomerata** Kütz. — Tétuan, Tanger.

Glœothece membranacea (Rab.) Bornet — Tanger. Le *G.*

1. Hariot (P.), *Sur une collection d'Algues recueillies au Maroc par M. Buchet* (Bull. du Mus. d'Hist. natur., 1909, 3, p. 128-130).
2. Les espèces nouvelles sont précédées d'un astérisque.

membranacea appartient, d'après Bornet, à un groupe de formes qu'on peut ranger autour du *Palmella rupestris* Lyngb. qui représente l'état moyen et qui est la première espèce décrite.

* **Oscillatoria limosa** (Roth) Ag. — Tétuan.

* **O. brevis** (Kütz.) Gomont — Tétuan, Tanger, Cap Spartel.

* **O. formosa** Bory — Tanger.

* **Phormidium autumnale** (Ag.) Gomont — Tanger.

* **Lyngbya ochracea** (Kütz.) Thuret — Tanger.

Euactis vaginata Näg. — Tanger.

Nostoc carneum Ag. — Tanger.

N. gelatinosum Schousboe — Tanger.

N. commune Vaucher — Tétuan, Tanger.

* **Calothrix parietina** (Näg.) Thuret — Tanger.

On ne saurait faire entrer en ligne de compte les *Oscillatoria fondamentata*, *natans*, *protensa* décrits et figurés par Schousboe, mais dont il n'y a pas eu d'échantillons récoltés.

Chlorophycées.

* **Mesotænium violascens** de Bary — Tanger.

Closterium Ehrenbergii Menegh. — Tanger.

C. acerosum Ehrenb. — Tanger.

Mougeotia genuflexa Ag. — Tanger.

Zygnema cruciatum Ag. — Tanger.

Spirogyra porticalis Cleve — Tanger.

S. decimina Kütz. — Tanger.

* **S. Bucheti** P. Petit n. sp.

Diamètre des filaments végétatifs 44-48μ; cellules végétatives deux fois 0,5 à 3 fois plus longues que le diamètre; cellules fructifères légèrement renflées ayant en moyenne 112μ sur 51μ, quelquefois contractées dans la longueur ou renflées-vésiculeuses; 2 spires larges assez serrées faisant 2,5 à 4 tours dans les cellules; zygospores elliptiques, arrondies aux extrémités, ne remplissant pas la cellule et ayant 72μ de longueur sur 48 à 51μ de largeur; ces zygospores paraissent variables de forme dans les

cellules contractées, ce qui résulte de la position qu'elles occupent; elles peuvent même paraître circulaires quand elles sont vues dans le sens du grand axe. « Cette espèce a quelques rapports avec le *Spirogyra dubia* Kütz.; mais elle en diffère par le diamètre des cellules végétatives, la disposition des spires et surtout par la forte contraction et le renflement d'une partie des cellules fructifères (Petit *mss.*) ».

Cellulis vegetativis 44-48μ latis, 2,5-3-plo longioribus; cellulis fructiferis leviter inflatis, 112μ long. × 51μ lat., aliquando secus longitudinem contractis vel inflato-vesiculosis; chlorophoris duobus sat confertis 2,5-4 spiraliter dispositis; zygotis ellipticis, utraque fine rotundatis, cellulas non foventibus, polymorphis, 72μ long. × 48-51 lat.

Species *S. dubiæ* Kütz. affinis, notis supra donatis bene distincta.

Circa Tanger, lgt. Buchet, 1901.

* **Tetraspora bullosa** (Roth) Ag. — Tanger.

T. gelatinosa Ag. — Tanger.

T. lubrica Ag. — Tanger. D'après Bornet la plante de Schousboe appartient à la variété *lacunosa*.

T. fuscescens Al. Braun — Tanger.

* **Pleurococcus vulgaris** Menegh. — Tanger, Tétuan.

* **Urococcus** sp. — Tanger.

Protococcus viridis Ag. — Tanger. D'après un dessin et une description de Schousboe mais sans échantillons à l'appui.

* **Ulothrix zonata** (W. et M.) Kütz. — Tanger, Cap Spartel.

* **U. tenerrima** Kütz. — Tanger.

U. oscillatorioides (Ag.) Bornet — Tanger.

* **Microspora floccosa** (Vauch.) Thuret — Tétuan, Tanger, Casablanca.

Tribonema bombycinum (Ag.) Derb. et Sol. — Tétuan, Tanger.

Prasiola muralis (Lyngb.) Wille — Tétuan, Tanger.

Cette Algue, plus connue sous le nom d'*Hormidium murale* (Lyngb.) Kütz. appartient à la section *Hormidium* du genre *Prasiola* tel que l'entend M. Wille et doit par suite être éloignée des *Ulothrix*.

Draparnaudia glomerata Kütz. — Tanger.

Stigeoclonium tenue Kütz. — Tanger.

Trentepohlia aurea (L.) Martius — Tanger.

Œdogonium crispum Wittrock — Tanger.

O. cardiacum Wittrock — Tanger.

* **Cladophora crispata** (Roth) Kütz. — Tétuan, Settat, Casablanca.

C. glomerata (L.) Kütz. — Tanger, Tétuan.

Sphæroplea annulina Ag. — Tanger. La plante de Tanger appartient d'après Bornet à la variété que Soleirol avait recueillie en Corse et à laquelle Montagne a donné le nom de *S. Soleirolii*.

* **Vaucheria sessilis** (Vaucher) DC. — Tanger.

V. Dillwynii Fl. dan. — Tanger.

D'autres Algues vertes incomplètes ou non fructifiées, rencontrées dans les récoltes de M. Pitard, n'ont pu être déterminées (*Cladophora*, *Œdogonium*, Conjuguées, *Vaucheria*).

Floridées.

Batrachospermum moniliforme Roth — Tanger.

Audouinella chalybea Bory — Tanger? — Localité incertaine.

La plupart de ces espèces se retrouvent en Algérie.

Cette liste est bien courte et les localités bien peu nombreuses. On peut voir en la parcourant combien peu a été fait, combien il reste à faire pour que la flore des Algues d'eau douce du Maroc soit connue dans ses grandes lignes. Aux explorateurs de combler les lacunes!

M. l'abbé Hy a adressé à la Société une série d'échantillons de plantes en fleurs recueillies autour d'Angers l'avant-veille ainsi que de plantes cultivées. Ces échantillons sont mis sous les yeux des membres présents, et lecture est donnée de la lettre suivante de M. l'abbé Hy, qui accompagnait les échantillons.